

Le Breuil

Bulletin d'informations municipales

www.lamure.fr



Maîtriser nos dépenses de fonctionnement



ÉRIC BONNIER
Maire de La Mure
Conseiller régional

Les choses vont tellement vite, l'année est déjà bien entamée.

Le grand chantier de **rénovation de l'école des Bastions** s'est achevé, celui du **centre aéré avance**, des programmes **ont débuté sur des voiries**... Comme à chaque exercice, le 1er trimestre a permis de **préparer et de voter le budget**, de lister les priorités, d'arbitrer les investissements de l'année pour répondre aux besoins dans les différentes thématiques de la vie municipale et sur l'ensemble du périmètre de la commune.

Les projets d'envergure devront composer avec les actions régulières en faveur du quotidien des muros.

Après deux années de crise sanitaire, j'avais émis le vœu de voir une année 2022 qualifiée de « normale » : je ne peux pas assurer qu'elle le sera ! J'espère néanmoins que la pandémie est derrière nous, mais **dans un contexte international fragile**, avec le conflit en Ukraine et ses répercussions sur les prix de l'énergie et sur de nombreux produits, de nouveaux événements ont contraint à se poser de nombreuses questions sur

le plan économique, en commençant bien sûr par les dépenses au sein de chaque foyer.

Cette situation doit nous contraindre aussi, au niveau municipal, à **prendre des mesures fortes et rapides** pour maîtriser nos dépenses de fonctionnement en **limitant la flambée de nos factures énergétiques**. Nous n'avons pas vraiment le choix, car nous ne souhaitons pas répercuter cela sur nos administrés en augmentant les taxes communales ! Nous privilégions plutôt **des actions sur nos consommations d'énergies**, dans nos bâtiments, sur l'espace public, en termes de chauffage et d'éclairage. Ce sont des habitudes et réflexes à prendre, une sensibilisation des utilisateurs et usagers, afin que chacun prenne conscience que c'est cette maîtrise des dépenses qui permettra en parallèle la réalisation de beaux projets dans notre ville.

Solidarité, Ukraine, Budget, Investissements, travaux de voiries, économies d'énergies... **autant de sujets qui seront traités** dans les rubriques de ce nouveau numéro du « Breuil ».

« Ne pas augmenter les taxes communales »

Une aide municipale pour le maintien des personnes âgées à domicile

La Municipalité de La Mure a décidé de poursuivre la politique de soutien pour le maintien à domicile et à l'autonomie des personnes âgées. C'est via le CCAS de La Mure, qu'une aide est proposée dans le cadre du maintien à domicile.

Comment faire ?



CCAS de la ville de La Mure.

Cette action vise à attribuer une subvention **permettant de couvrir une partie de la somme restant à charge des familles.**

Les personnes concernées doivent être **bénéficiaires de l'APA** (Allocation Personnalisée d'Autonomie) **du GIR 1 au GIR 4.**

Le montant de l'aide proposée est le suivant :

- **25 %** pour les familles ayant un reste à charge de moins de 8 €/h.
- **15 %** pour les familles ayant un reste à charge compris entre 8 € et 16 €/h.
- **5 %** pour les familles ayant un reste à charge supérieur à 16 €/h.

Si vous remplissez tous ces critères, vous pouvez bénéficier de cette aide.

Afin d'effectuer le règlement, nous vous demandons de bien vouloir fournir au service comptabilité du CCAS les photocopies des pièces suivantes : une carte d'identité, votre attestation fiscale de l'année N-1 délivrée par le prestataire d'Aide à Domicile et un relevé d'identité bancaire.

Espérant que cette aide permettra de pérenniser votre prise en charge ou de l'améliorer par des heures supplémentaires.

En 2021, c'est **un montant de 14 445 €** qui a été consacré pour l'aide au maintien à domicile.

Rappel : deux autres aides existent aussi !!

- L'aide au paiement des **factures d'eau 2 950 € attribués en 2021**
- L'aide au paiement de la **taxe à l'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) 5 300 € attribués en 2021**

➔ Il vous est demandé de fournir une facture du paiement de l'eau ou de la TEOM, et une photocopie de l'avis d'imposition. Selon les revenus fiscaux et le nombre de personnes dans le foyer **une aide de 30 ou 50 €** pourra être accordée.



Xavier CIOT, Adjoint au maire délégué à l'Action Sociale, à la Solidarité, au Handicap et au Logement :

« Des aides municipales existent ! Et souvent les muros et les muros ne les connaissent pas. Elles sont instaurées depuis des années, et par cet article, nous souhaitons que tous nos

« anciens » en soient informés. De plus en plus, et le temps avançant, les personnes âgées témoignent d'une **volonté de rester le plus longtemps possible chez elles. L'aide au maintien à domicile doit le permettre.** Nous attribuons un soutien financier, ce sont 60 à 80 personnes qui en bénéficient : par cette information, nous devons **aider encore plus de monde.**

Prévenez nos Anciens ! Prenez contact avec le CCAS de la Mure ! Venez directement rencontrer les agents qui sont à votre service ! »



Pour 2022, c'est une enveloppe de 40 000 € qui est inscrite au budget de fonctionnement du CCAS de La Mure pour la reconduction des différents dispositifs d'aides mis en place en direction du public :

Point d'accueil et d'information pour personnes âgées ou handicapées ● Aide au paiement des factures d'eau et de la TEOM ● Aide au maintien à domicile ● Tickets de transports pour favoriser la mobilité des Murois dans le cadre de démarches administratives ● Secours et prêts pour les personnes en situation professionnelle précaire (contrat aidé, bénéficiaires de la prime d'activité)...

CCAS de La Mure
17 Avenue Docteur Tagnard
Tel 04 76 81 53 20

Des réalisations au cimetière



Nouvelle allée du cimetière en terre-pierre.

De nombreux investissements sont inscrits cette année pour notre cimetière. Deux allées viennent d'être rénovées avec un revêtement terre-pierre : couche posée en dessous de la surface enfin de renforcer le sol et permettant le passage occasionnel de véhicules. L'aménagement fait apparaître une large bande de gazon au centre de l'allée et une largeur de galets le long des concessions.

Rénovation des allées : 20 000 €

L'achat d'un nouveau columbarium et de six cavurnes est prévu pour un montant de **15 000 €**.

Des études sont aussi budgétisées à hauteur de **9 000 €** pour différents travaux à réaliser dans le cimetière.

En parallèle, des procédures sont en cours sur le « Carré 1 » pour les reprises des concessions perpétuelles ou abandonnées. La même opération démarrera courant juin sur le « Carré 2 ».

Ces procédures font l'objet d'un affichage réglementaire en mairie.

Une classe verte pour les CP-CE1 des Capucins



Les CP et CE1 des Capucins en classe verte.

Chaque année, c'est une ligne de dépenses de 4600 € qui est inscrite au budget des Affaires Scolaires afin de financer un voyage avec hébergement pour les élèves des écoles publiques de La Mure.

Après les maternelles des Bastions il y a

quelques années et les maternelles de l'école Péroutat en 2020, ce sont les élèves de CP et CE1 de l'école des Capucins qui ont pu partir cette année **en classe verte à Tréminis** pour un coût global de 7777 €. Durant 4 jours, au retour des vacances de printemps, les enfants ont pu découvrir la faune et la flore des rivières et de la forêt, la vie en communauté, gagner en autonomie mais surtout rentrer à la maison avec des souvenirs pleins la tête ! Ces **expériences sont essentielles dans la vie des enfants** et la Municipalité y est attachée.

Nous tenons à remercier l'investissement des parents qui œuvrent au sein des Sous des écoles pour aider à la réalisation de ces initiatives, et nous saluons également le dévouement des professeurs des écoles qui montent ces projets afin d'apporter savoir et richesse d'esprit à nos jeunes écoliers.

SOLIDARITÉ AVEC L'UKRAINE...

UNE SOIRÉE CARITATIVE ET UNE FAMILLE ACCUEILLIE PAR LA VILLE



Les Petits Pas dans les Grands - spectacle Solidarité Ukraine.

Devant la détresse de la population ukrainienne, la municipalité a décidé d'organiser une soirée caritative en partenariat avec La Mure Cinéma-Théâtre, associant l'École de Musique et divers intervenants (la Chorale de La Mure, le groupe Let's Play, les Petits Pas dans les Grands, l'Harmonie Muroise, l'atelier théâtre du Lycée de la Matheysine, Michel Vittone).

Grâce à l'enthousiasme des participants et de l'équipe organisatrice, un beau spectacle monté en deux semaines a pu être donné le 25 mars au théâtre de La Mure.

Le public a répondu présent pour apporter son soutien à cette cause avec **321 entrées vendues**.

5060 € ont ainsi été récoltés lors de la soirée, et comme elle l'avait promis, la ville de La Mure a « **doublé la mise** » !

C'est donc **la somme de 10 120 € qui a été reversée** en faveur du peuple ukrainien.

Pour cette soirée, le CCAS a pris en charge le salaire du technicien régisseur.

Un très grand merci au public pour cet élan de générosité.

Un immense merci à tous les intervenants bénévoles, sur scènes, dans les coulisses, à l'accueil, etc...



La famille ukrainienne a intégré le logement fin avril.

Dans le cadre de **l'arrivée des premiers réfugiés ukrainiens sur le territoire**, la ville de La Mure a mis à disposition un appartement à l'école des Capucins, meublé et équipé grâce aux dons matériels de nombreuses personnes et la mobilisation de l'équipe municipale. En plus de la gratuité, la ville prend à sa charge la consommation des fluides du logement.

Par l'intermédiaire du CCAS, ce logement a rapidement trouvé preneur, et c'est avec un immense plaisir que nous y accueillons Olga, accompagnée de son fils Tim (7 ans) et de sa nièce Vira.

Dès leur arrivée à La Mure début avril, ils ont été hébergés temporairement et très chaleureusement chez la famille Bensa avant la proposition de ce logement.

C'est la première famille accueillie dans un bien communal à La Mure ; nous leur souhaitons la bienvenue, en espérant des jours meilleurs pour leur pays natal et une issue plus heureuse pour toutes les familles ukrainiennes.

Quelques détails sur les budgets 2022...

La Mure dispose d'un budget principal et de plusieurs budgets annexes (Eau, CCAS, Pôle d'Animation, Affaires Solaires) sur lesquels elle s'appuie de manière rigoureuse pour gérer les finances communales, en maîtrisant ses dépenses, et sans augmenter les taux communaux d'imposition.

Ces budgets conditionnent le fonctionnement des services communaux, ils fixent la limite des enveloppes pour chaque thématique de la vie municipale... ils permettent de procéder à des arbitrages budgétaires pour établir chaque année et à plus long terme les orientations de la ville en termes d'investissements et de projets à mener.

Comment se porte le budget de La Mure ?

Le budget principal 2022 de la ville a été voté en séance du Conseil municipal 21 mars dernier

En Fonctionnement	6 702 539 €
En Investissement	4 405 380 €

Le « Budget consolidé »... Montant total avec les budgets annexes :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
PRINCIPAL	6 702 539 €	4 405 380 €	11 107 919 €
EAU	562 362 €	928 424 €	1 490 786 €
CCAS	144 841 €	41 903 €	186 744 €
PAM	109 262 €	0 €	109 262 €
AFFAIRES SCOLAIRES	66 334 €	0 €	66 334 €
TOTAL	7 585 338 €	5 375 707 €	12 961 045 €

... c'est donc une somme de près de **13 millions d'euros** qu'il faut gérer cette année.

Les dépenses de fonctionnement

Focus sur les chapitres en dépenses de fonctionnement – Budget communal 2022

Chapitre	Libellé chapitre	2022
11	Charges à caractère général	2 025 275 €
12	Charges de personnel	2 910 000 €
14	Atténuations de charges	27 700 €
65	Charges de gestion courante	659 131 €
Total des dépenses de gestion courante		5 622 109 €
66	Charges financières (intérêts)	59 000 €
22	Dépenses imprévues	25 000 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 706 109 €
42	Opérations d'ordre	925 000 €
Total des dépenses		6 631 109 €
Résultat fonctionnement viré en investissement		71 430 €
DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT		6 702 539 €

Quelques explications de chapitres en dépenses de fonctionnement

■ **Chapitre 11** : nous allons trouver dans ce chapitre la consommation de fluides des équipements municipaux, le crédit-bail de la gendarmerie, les divers contrats de prestations (cantines scolaires, balayeuse, service jeunesse, fourrière, matériel d'impression, pompes funèbres...), les petites fournitures pour les différents services et l'entretien courant (espaces verts, voirie, bâtiments, administration...)

■ **Chapitre 65** : il s'agit principalement des participations et subventions. Subventions aux associations, aide à l'implantation d'entreprises, indemnités d'élus, participations sur les thématiques sociales et scolaires (budget CCAS, budget Affaires scolaires, participation scolarité...), subvention Pôle d'Animation, participations auprès des structures publiques (SDIS38, SIAJ, SERPATON...)

NB : pas de baisse des enveloppes de subventions en 2022.

Les subventions aux budgets annexes : **CCAS (90 000 €),**

Affaires scolaires (50 000 €), Pôle d'Animation (45 000 €).

Quels investissements en 2022 à La Mure ?

En section d'investissement : 2 647 380 € seront directement consacrés en 2022 pour les travaux, réalisations, acquisitions, aménagements... mêlant des plans pluriannuels par thématiques, des opérations récurrentes et de nombreuses opérations nouvelles. Sans que la liste soit exhaustive, nous proposons dans ce numéro de présenter une partie des investissements qui seront réalisés cette année sur la commune avec leur montant inscrit sur les lignes de l'exercice budgétaire en cours.

Pour information : le programme d'investissements en 2021 a vu un taux de réalisations exceptionnel de 99,40 %



Rénovation du centre aéré desTrois Saules.



École des Bastions.



Rénovation du porche du château

Les projets structurants

Réfection du centre aéré	505 583 €
Travaux toiture et isolation école des Bastions	570 165 €
Projet ORT – Revitalisation du Territoire	195 140 €
Etudes « Maison des Solidarités »	34 800 €

Des dépenses engagées

Achat camion déneigement	37 200 €
Réfection courts tennis en béton	13 963 €
Réseau d'eau pluviale rue des Alpes	70 000 €
Eclairage public	20 000 €
Chalet de l'alpage	13 754 €
Révision PLU	14 240 €
Halle de la Grande Rue	21 400 €
Porche Château de Beaumont	16 000 €
Aménagement place des Capucins	38 100 €
Réfection de chemins communaux	20 000 €
Rue du Jeu de Quilles – Rue de Jonche	90 000 €
Voiries communales	56 172 €
Acquisitions de terrains	80 000 €

Des dépenses obligatoires

Etudes projets et levés topographiques	46 464 €
Vidéoprotection / fibre optique	45 879 €
Programme ravalement des façades	41 829 €
Plan de relance – Forêts communales	25 403 €
Fibre optique départementale	21 925 €

Nouveaux investissements 2022

Travaux de voirie*	200 000 €
Acquisition véhicule Jumper	12 409 €
Réfection parking complexe sportif	27 000 €
Etudes cimetière	9 000 €
Main courante extérieure - médiathèque	10 336 €
Campagne d'adressage - diagnostic	11 746 €
Lame et fraise de déneigement	5 513 €
Logiciel comptabilité et RH	24 087 €
Dépenses imprévues	36 806 €

* **Sur la nouvelle ligne « Travaux de voirie » de 200 000 €, seront concernées les voies communales suivantes : bd Marcel Reymond, rue du Château, rue Dr Mazauric, impasse de la République, impasse de l'Obiou, impasse villa Chalon, des interventions sur plusieurs carrefours, des traitements de fissures et trous, l'éclairage du Clos Chalon, le trottoir bd Auguste Vial...**

Et ce n'est pas tout !! Sur les 15 Plans Pluriannuels (PPA) définis par thématique de la vie municipale, un montant de **299 772 €** est inscrit cette année au budget d'investissement. Ces enveloppes des PPA sont instaurées depuis plusieurs années dans divers secteurs de la gestion municipale, offrant ainsi une réelle souplesse d'utilisation pour le financement d'investissements programmés ou pour faire face à des urgences au cours de l'exercice.

Boulevard Paul Décard

AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ

Deux réunions de concertation s'étaient tenues l'année dernière avec des riverains pour la sécurisation du boulevard Paul Décard sur sa section située entre l'avenue Général de Gaulle et l'avenue de la République.

Dès lors, des engagements avaient été pris en automne afin de **procéder à certains aménagements** le long de cette section.

Les travaux ont commencé mi-avril : réalisation d'un cheminement piéton sur un côté de la voie, aménagements paysagers, pose de quilles, création de chicanes, matérialisation de 9 places de stationnement...

Il s'agit par ce chantier de **sécuriser les déplacements piétons**, de **favoriser un ralentissement** des véhicules et de **traiter l'accessibilité PMR**.

Au cours de ces travaux, 5 arbres ont été enlevés en bordure de la chaussée... Ils seront remplacés par 9 nouveaux arbres qui seront plantés en automne.

Montant total des travaux : 52 000 €



Aménagements de sécurité Boulevard Paul Décard.

Rue du Jeu de Quilles

CONSOLIDATION DE LA CHAUSSÉE



D'impressionnants Travaux pour consolider la voie.

Un impressionnant chantier a débuté le 4 avril sur une faible longueur de **la rue du Jeu de Quille, au droit de la rue de Jonche** pour la consolidation de cette voie communale.

À cet endroit, la chaussée avait été réalisée et reposait sur les voûtes et piliers d'un ancien lavoir de quartier.

Ces voûtes abritant le lavoir étaient de plus en plus dégradées par les infiltrations, posant de réels problèmes de sécurité quant à la solidité de la chaussée supérieure, engendrant des affaissements dus au trafic grandissant des véhicules.

Pour ne pas mettre en danger les usagers, des travaux étaient nécessaires et plusieurs solutions ont été envisagées.

Le choix s'est orienté vers la solution la plus pérenne mais qui

n'a malheureusement pas permis de préserver le lavoir et ses voûtes, condamnés depuis plusieurs années.

Un mur de soutènement est en cours de création, les volumes seront ainsi entièrement comblés et la bande de roulement sera rénovée.

La fin des travaux est prévue courant juin pour une réouverture à la circulation.

Montant des travaux : 120 000 €

À noter Les pierres de taille des voûtes du lavoir ont été précieusement conservées pour être utilisées si besoin dans de futurs travaux sur notre patrimoine.

INFORMATION DES SERVICES : QUELQUES RAPPELS UTILES !

ACCUEIL MAIRIE – NOUVEAUX HORAIRES

Service d'accueil et d'état-civil – mairie de La Mure

Les horaires d'ouverture au public :

Lundi, mardi et jeudi :

8h00 à 12h00 et 13h30 à 16h00

Mercredi et vendredi :

8h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00

Samedi :

9h00 à 12h00

Pour la réalisation de vos **Passeports et Cartes Nationales d'Identité :**

Uniquement sur rendez-vous :

Mercredi et vendredi

de 8h15 à 11h30 et 14h00 à 17h30



HORAIRES DE LA POSTE

Cet été, les ouvertures du bureau de Poste de La Mure seront **aménagées**

du 11 juillet 3 septembre.

Les horaires d'ouverture au public seront les suivants :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00

Mercredi et samedi :

9h00 à 12h00

UNE MAISON DES PROJETS

Suite à l'installation de l'Office de Tourisme sur le site de la nouvelle gare, les locaux au **n°43 de la rue du Breuil** accueilleront prochainement une « **Maison des Projets** » dans le cadre du dispositif **ORT – PVD « Petites Villes de Demain »**. Les discussions sont en cours avec la C.C.M. Des **permanences auront lieu** une fois par semaine en présence du chef de projet ORT-PVD afin de répondre à vos questions sur le programme de **revitalisation de la ville et de son centre-bourg**, ainsi que sur les différents projets de la commune.

Des expositions seront proposées sur les **diverses études réalisées** sur La Mure (habitat, stationnement, patrimoine, santé...) Les sujets pourront ainsi évoluer au cours de l'avancement du programme et des projets. Cet espace s'inscrit comme une **interface entre la mairie et la population** sous forme d'un lieu d'expression, d'échange et de concertation avec les habitants désireux de participer au projet de revitalisation de notre ville sous ses multiples thématiques.

Pour tout renseignement :

contacter Valentin COLLE, Chef de projet
06 34 86 47 74

valentin.colle@mairiedelamure.fr

Suivez l'actualité sur la nouvelle page Facebook Maison des Projets de La Mure

MUSEE MATHEYSIN NOUVEL ECLAIRAGE



Le musée a ouvert ses portes le 1^{er} avril pour la saison 2022 avec une nouvelle édition de l'**exposition PanoraMatheysine** sur les images et l'histoire du chemin de fer de La Mure.

Des travaux ont été réalisés durant la période hivernale. **Un nouvel éclairage LED** équipe ainsi trois espaces : Le « pays de La Mure », la mine et surtout la salle d'archéologie magnifiée par cet investissement de 6 700 €.

Au sol, un balisage sécurise les paliers et escaliers intérieurs.

Pour préparer ou partager votre visite, découvrez le tout nouveau site internet du musée : www.musee-matheysin.fr

UN ACCUEIL DE JOUR POUR SOUTENIR UN CHOIX DE VIE DES PERSONNES ÂGÉES !



La Maisoun, EHPAD de La Mure.

A l'heure où le maintien à domicile des personnes âgées et fragiles n'a jamais été autant d'actualité, les élus et les acteurs de la Matheysine se sont mobilisés afin de proposer un accueil de jour à La Mure et à Corps. Le projet s'est concrétisé grâce au partenariat dynamique des EHPAD l'Obiou et la Maisoun afin de répondre à une réelle attente. Le Département de l'Isère et l'ARS ont validé le projet et apporté leur soutien financier indispensable ; la C.C.M. apporte sa contribution pour le transport.

Pour limiter des trajets, l'accueil de jour géré par l'EHPAD de Mens se déploie sur 3 lieux : La Mure et Mens et Corps.

Le principe d'un accueil de jour a pour objectif le maintien à domicile des personnes âgées. Il offre la possibilité de sortir

de chez soi, voir du monde, échanger et se distraire. Il permet également au conjoint ou à tout autre aidant de disposer d'un temps de répit pour profiter d'autres activités. Ce service s'adresse aux personnes en perte d'autonomie et de repères qui ont besoin d'être entourées et encouragées pour préserver et stimuler leurs capacités.

Cela représente un bon moyen de rompre l'isolement en favorisant les contacts sociaux, avec la pratique d'activités ludiques et stimulantes, pour retrouver le « plaisir de faire » sous toutes ses formes.

Différents professionnels de la structure contribuent au projet global d'accompagnement de la personne et à sa réussite.

Les jours d'ouverture : (10h00 à 17h00)

La Mure
vendredi

Corps
mercredi

Mens
lundi, mardi, jeudi

Actuellement des places sont disponibles à La Mure et à Corps. Une demi-journée de découverte gratuite est proposée.

Pour toute information et/ou inscriptions
contactez Stéphane à l'EHPAD de Mens
Tél. 04 76 34 80 00

ÉTAT-CIVIL

1^{er} DÉCEMBRE 2021
AU 20 AVRIL 2022

Naissances

Morgan DEVIS DUBOIS-CHABERT, Alice COCHARD CORNET, Louise BÉNIGUEL, Charlie BOIS, Timélio COLOMB, Nella EMERY, Yann TERRAU, Antonio PECOUD, Lily-Rose RECOURT, Juliana KALANYOS GIORGIS, Eden MAUGIRON.

Mariages

Mahmut TOSUN et Ninon MERLE, Ismail SAHIN et Gulben ULUCAY.

Décès

Nicole SARRAZIN, v. BESSON, Thérèse THOMAS, v. MONTOLIU, Olga WALCH, v. MEIL, Roger TEYSSIER, Hélène DARIER, v. RIMBOURG, Gilbert HABEMONT, Jean CHAIX, Yvette PONCET, Reine PERRIN, v. BEZY, Aurélie GIORGIS, v. GUIGNIER, Etienne REYNAUD, Léon HELME, Ida RUFFINATTI, v. CHION, Jeanne LAGRELLE, Madeleine BELLINO, v. TAMAO, Antoinette ZAGARIA, Charlotte GOUBET, v. TRINQUART, Anatole NOWAK, Guilhermino DA SILVA, Maurice CARLE, Noël GHIRONI, Jean-Luc DUBELLOU, Aldo ROSSI, Gérard FABRE, Joseph REYNIER, Janine EYMERY, v. GUIGNIER, Marie-Louise BLANCHARD, v. ARNAUD, André CONTARD, Marie-Rose GRAND, ép. LAFOND, Irène ANDRÉ, v. BATTAIL, Colette BONNAVAUD, v. PÉBAY-PEYROULA, Ozia CUADRADO, v. CORMONS, Arlette EYMERY, ép. FRANTICH, Noëlla BOUILLON, v. BIGNOTTI, Josette SERME, Antonine FALCONNET, Clément FERNANDEZ, Andrée BIRAT, v. CHARRAT, Jeanne EYMERY, v. BELANTAN, Colette ADAM, v. PELOUS, Stefan LUMAICU, Henri ESCALLE, Gérard RAYOT, Louise FUSTIONI, v. DE NALE, Elisa GAILLARD, v. JACQUET, Josette BROTEL, v. GALLOIS, Huguette TRUFFET, Bernard CHATARD, Renata CENGO, René VALON, Roselyne CATLIN, ép. IBANEZ, Ginette SEAUME, ép. MELMOUX, Marie-Louise GUIGUES, v. MIARD, Fernanda TAMAO, v. GAIO, Alain PERRIN, Marie CONCORD, ép. DELORME, Jeanne BOIS, Andrée CANARD, v. THEVENIN, Jeanne BARD, v. CAJON, Jackie GODARD, Joël BOURLET DE LA VALLÉE, Jean REBREYEND, Raymond MARTINEZ, Jean-Noël LUYAT, Yvette JANTET, v. PUTAVY, Louis COSTE, Sylvie PUGNALE, André PETIT, Antoine CAVROIS, André ESCALON, Jean-François ARNAUD, Juliette ODDOS-MARCEL, Jean GROSSELLI, Rita DAL'AGNOL, v. DEBON, Roselyne BONTHOUX, ép. GALLE, Albert DAL MOLIN, Hélène DUCLLOT, Pierre PÉRETTE, Jacques VIVEAU, Marie GUIDON, v. DAUTHUEYTS, Denise RICHARD, Nelly PONCET, v. FAURE.

Coupure de l'éclairage public à compter du 1^{er} juin

« C'est pas Versailles ici !! »
Cette célèbre réplique est plus que jamais d'actualité.

Avec la **suppression des tarifs réglementés** pour les collectivités ayant un budget annuel supérieur à 2 millions d'euros, s'ajoutant à cela une **conjoncture peu favorable** avec la crise mondiale... les **factures énergétiques s'envolent**, pouvant remettre en cause la bonne exécution de notre budget 2022.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

Dans le fonctionnement actuel, c'est déjà un **dépassement de 100 000 €** qui est observé sur les 4 premiers mois de l'année.

■ Les consommations d'électricité pourraient passer de 240 000 € à 330 000 €.

■ Les consommations de fioul et de gaz pourraient passer de 190 000 € à 300 000 €.

■ Pour les gros équipements, le tarif du kWh est passé de 5.32 € à 27.15 € entre 2021 et 2022.

Probable dépassement de 200 000 € si des mesures drastiques ne sont pas prises !!

Nous avons souhaité **réagir fortement et immédiatement** pour diminuer les consommations d'énergies pour parvenir à boucler le budget :

**À compter du 1^{er} juin 2022 :
coupure de l'éclairage public
entre minuit et 6h00 du
matin sur la commune.**

La traversée de la ville, de la rue Jean Jaurès jusqu'au milieu de la rue des Alpes restera néanmoins éclairée ainsi que les rues voisines branchées sur les mêmes postes d'alimentation.

À lui seul, **l'éclairage public représente 80 000 € de dépenses annuelles** (avant augmentation).

Avec cette première mesure, nous **pouvons espérer 20 000 à 30 000 € d'économies.**

Un ajustement pourra être opéré certains week-ends de festivités pour un éclairage jusqu'à 2h00.



D'autres mesures :

- Eclairage des stades en mode dégradé pour les phases d'entraînement.
- Extinction des bâtiments communaux la nuit.
- Limite des températures de chauffage dans les bâtiments communaux.
- Impact sur les illuminations de Noël pour rester cohérent avec la démarche.
- Travaux de rénovations thermiques dans nos équipements publics.
- Achat d'électricité en groupement à partir de 2023 pour bénéficier de meilleurs tarifs.

Tirer de cette expérience des conclusions avec toute la population !

Il y a un choix à faire **entre mesures d'économie ou augmentation des taux communaux d'impositions (nous ne le souhaitons pas !)** Nous étudierons ensemble des solutions et restons à votre écoute pour récupérer vos sentiments et impressions... positifs ou négatifs sur ces questions.

Cela s'accorde aussi avec une **démarche écologique** en faveur de la réduction des consommations énergétiques, car il va de soi que les thématiques « **Economie** » et « **Environnement** » seront interconnectées et devront rester **au cœur de nos préoccupations.**

*Exprimez-vous,
donnez votre
ressenti !*

La Municipalité attend vos retours sur ces mesures en scannant ce code avec votre smartphone !



WWW.LAMURE.FR



Mais aussi...



Pôle d'animation de La Mure



Mairie de La Mure @Ville_LaMure

Le Breuil est une publication éditée par la mairie de La Mure.

Directeur de la publication : Eric Bonnier
Rédacteur en chef : Raphaël Bouvier
Conception : www.basdecasse.fr
Papeterie Le Fusain, 3 250 exemplaires.